

Arrêté

Générale

modern

## Arrêté n° 2010-0761/PR/MEFPCP portant remboursement sur une vente de terrain sise à Balbala secteur Bâche à eau.

n° 2010-0761/PR/MEFPCP

Ministère

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, ET DE LA  
PLANIFICATION, CHARGÉ DE LA PRIVATISATION

Date de publication

21 novembre 2010

Numéro JO

n° 22 du 30/11/2010

Date du numéro

30 novembre 2010

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### VISAS

**VU** La Constitution du 15 septembre 1992

**VU** Le D ecret n°2008-0083/PRE du 26 mars 2008 portant nomination du Premier Ministre : VU Le Décret n°2008-0084/PREdu  
27 mars 2008 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU** La Lot n Tf1/AN/91/2ème L du 10 octobre 7991 portant organisation au Bomaine Public : SUR Proposition du Ministre de  
l'Economie, des Finances et de la Planification, A chaise de PERMIS.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Article 1er

|| sera remboursé à Monsieur Mahdi Samireh Abadid, la somme de 153.900fdj correspondant à un avoir après rectification de la-notification d'un terrain sise à Balbala Bâche à eau.

#### Article 2

Ladite dépense sera imputée au Budget national au dire de armée 2010.

#### Article 3

Le présent Arrêté sera exécuté partout où besoin sera et publié au Journal Officiel de la République de Djibout.